

Services publics Angoulême

1. Bonne gestion et Transparence :

- **Être au plus près des Angoumoisins :**

Promesse de campagne, les conseils de quartier ont été installés au mois de mai. Véritables relais des habitants auprès des élus, ils auront leur voix sur les enjeux de la Ville, de leurs quartiers, tout en participant à l'amélioration de la vie quotidienne. Pour la première année, ils pourront disposer de 10 000€ chacun.

En un an, Philippe Lavaud et son équipe ont participé à plus de 50 réunions spécifiques pour et dans les quartiers (présentation du budget, ORU, tranquillité publique...).

Les centres socio-culturels et sportifs sont des acteurs de proximité irremplaçables. C'est pourquoi la municipalité a réévalué de 3% leurs subventions et passé l'allocation par jour et par enfant de 4,04 € à 4,50€.

Angoulême qui s'est vue attribuer le Label UNICEF, « Ville amie des enfants » vient de lancer la procédure multi accueil pour le pôle Petite enfance de Basseau Grande Garenne, a créé et mis en place la commission d'admission en crèche auquel participent élus, techniciens et parents tout en faisant évoluer les règlements financiers et intérieurs des crèches pour un meilleur accueil des Angoumoisins.

La communauté scolaire n'est pas oubliée : l'enveloppe financière allouée aux écoles par enfant et par an a été augmentée, le montant alloué pour les équipements informatiques a été multiplié par 5 (50 000€), et la ville s'est engagée dans le programme d'actions du PNSS (villes en Santé) autour de la nutrition.

Concernant les jeunes, l'aide au permis de conduire pour des personnes en recherche de formation est lancée. Une dizaine de jeunes en bénéficieront cette année.

En soirée, des navettes bus au départ des quartiers Grande Garenne, Grand Font et Ma Campagne vers le centre ville et du centre vers ces trois quartiers ont été mises en place (21h-1h) et la ville leur a ouvert 40 places au sein des services municipaux en emplois saisonniers d'été.

Les seniors ne sont pas oubliés puisqu'une grande enquête a été lancée en 2008 auprès des 7000 personnes âgées et les premiers résultats ont permis d'ébaucher un programme d'animations et d'actions sur toute l'année en liaison avec les clubs du 3ème âge (gymnastique douce par les ETAPS dans les maisons de retraite, soirée à l'Espace Carat, etc.).

Agir pour la propreté : les équipes de nettoyage ont vu leurs effectifs augmenter. Tous les quartiers doivent bénéficier d'un cadre de vie similaire. C'est pourquoi, l'étude pour une meilleure répartition dans les quartiers est lancée (redéploiement des équipes, répartitions horaires, etc.). Une remise à plat des tournées et un regroupement sur 4 pôles est envisagé. Une réflexion est engagée également avec la Comaga et les 14 autres communes de l'agglomération autour du ramassage des ordures ménagères et de la propreté urbaine.

- **Des subventions en fonction des contrats d'objectifs**

La nouvelle municipalité souhaite que l'argent public soit utilisé utilement pour les Angoumoisins.

C'est pourquoi, la ville va généraliser les contrats d'objectif avec l'ensemble des associations. Cela va être le cas cette année avec tous les clubs sportifs bénéficiant de subventions (subvention comprenant une part fixe et une part variable).

Sur le plan culturel, le soutien aux festivals est pérennisé même si certains festivals ont dû recentrer leurs actions, toujours dans le but d'offrir aux Angoumoisins des prestations de qualité pour le plus grand nombre.

Enfin, en matière d'animations commerciales, la mise en place de conventions avec les associations de commerçants ont permis d'éclaircir les engagements de chacun.

Plusieurs petits marchés ont vu le jour en quelques mois : le marché Bio de Ma Campagne, le marché du Pont de Vars, celui de la Grand Font et celui de la rue Jules Ferry.

Ont été mises à l'étude le fonctionnement des foires et marchés (pour une meilleure synergie) et les tarifications sur le domaine public.

- **une gestion du personnel pour des services publics encore plus performants :**

Dès l'arrivée de la nouvelle majorité, la décision a été prise de clarifier les moyens alloués aux services en supprimant le recours aux contrats précaires sur des postes permanents (de plus, faire appel au Centre de Gestion entraînait un surcoût de 5%).

La confiance confirmée dans les services municipaux s'est traduite par la tenue régulière des instances paritaires, la création d'une intersyndicale Ville/ COMAGA, par l'augmentation (+ 106%) des crédits attribués à la formation des agents, par une augmentation conséquente des investissements en matériels pour améliorer les conditions de travail, par la création de lettres d'information mensuelles. La publication d'une fiche sur des dispositifs municipaux « Tous comptes faits » a permis d'instaurer un dialogue avec tous les services.

La réorganisation des services avec l'instauration d'un nouvel organigramme accompagné d'un Plan d'actions des services se fait progressivement.

En parallèle, la mutualisation des directions et plus tard de certains services est engagée avec pour objectif l'amélioration, le maintien et le renforcement du service public territorial. L'organisation des services municipaux et communautaires autour de pôles de compétences (marchés publics, juridiques, communication, etc.) offrira aux communes une expertise qu'elles n'ont pas aujourd'hui et à nos concitoyens des services publics en tous points performants.

Enfin, il faut noter que le cabinet du maire n'intervient pas directement dans les services et s'adresse pour le suivi de certains dossiers aux directeurs généraux chargés de coordonner les missions des services.

2. Investissements :

- **Le sport pour tous :**

Comme les élus s'y étaient engagés, l'étude sur l'implantation d'un stade d'athlétisme a été lancée et le site de Ma Campagne s'est révélé le plus intéressant.

D'autres projets comme celui de la rénovation de la piscine de Montauzier ne sont pas oubliés et passé la déception de ne pouvoir la rénover rapidement, c'est le quartier tout entier qui va devenir un éco quartier avec pour joyau une nouvelle piscine proche du fleuve.

- **Les projets structurants :**

Le projet de Médiathèque est lancé. La plus-value de cette Médiathèque se situe dans la spécialisation de la structure, grâce notamment à une très large base de documentation sur l'image (multimédia, vidéo, bande dessinée, etc.). De plus, cette Médiathèque s'inscrira dans la nouvelle génération de bâtiments Haute Qualité Environnementale. Le choix du site s'est fait il y a déjà un an, - là où dix ans n'avaient pas suffi pour lui donner corps! - et le concours d'architectes est lancé. Cette opération coûtera 26,3 millions d'euros (l'ensemble du projet comprend les travaux, équipement mobilier, achats des collections, locaux de préfiguration et abords de la Médiathèque).

- La gare LGV est l'autre grand projet qui participe à la réhabilitation du quartier de l'Houmeau. Elle devrait permettre d'ouvrir la ville vers le fleuve et ses quartiers périphériques. A 35 minutes de Bordeaux en 2016, nous ne pouvons pas laisser passer cette opportunité.
- Les travaux préparatoires à la création de la ZAC gare ont été lancés (la négociation entre RFF et la SNCF sont en cours, le vote interviendra au conseil communautaire de juillet 2009).

- **S'inscrire dans un développement durable :**

- Concernant le secteur scolaire, plusieurs expérimentations sont en cours : le bus Carapatte (bus à pied pour les enfants), des urinoirs secs dans une école (à la rentrée de septembre), l'alimentation bio dans toutes les écoles (sur certains produits).
- L'île Marquet est ouverte au public du 15 avril au 31 décembre et un projet de sentier d'interprétation est lancé. En dehors de ces dates, l'île n'est pas accessible pour permettre la nidification des oiseaux.
- Le service des espaces verts a mis en place la gestion différenciée des espaces publics municipaux pour promouvoir et favoriser la biodiversité (plus d'espèces animales et végétales) et s'est engagé dans la diminution de l'utilisation des produits phytosanitaires.
- Des études sur le patrimoine bâti de la Ville ont été lancées dans une logique d'économie d'énergie et de développement plus durable. A terme, les économies effectuées pourront être réinjectées dans d'autres politiques au service des Angoumoisins.
- La ville et la Comaga souhaitent renforcer la part du transport urbain et des modes doux dans la mobilité des habitants : pour cela, ils ont lancé des études sur l'amélioration de l'intermodalité autour de la gare, sur un site propre (premiers résultats de l'étude à la rentrée) tout en travaillant sur un aménagement du schéma des pistes cyclables et, à la demande des autres communes de l'agglomération, sur un projet global de parkings relais, d'intérêt communautaire.

3. Une nouvelle façon de travailler :

- Agir avec nos partenaires : la mairie d'Angoulême a entrepris un travail en coordination avec l'agglomération, le Conseil général et le Conseil régional pour un soutien commun aux projets locaux, au travers de dispositifs (comme les CAE emplois « verts »).